

www.ffc.fr



FÉDÉRATION LICENCIÉS HAUT NIVEAU SANTÉ FORMATION JEUNES CYCLISME FÉMININ BOUTIQUE OFFICIELLE LA FFC DE A À Z

Avec plus de 13 millions de pages vues, www.ffc.fr est l'un des sites sportifs le plus consulté en France.

Trafic sur le site

- 13 144 018 pages vues sur l'année 2009
- Une moyenne de 136 000 visiteurs uniques par mois
- Un record en juillet 2009 avec 203 727 visites uniques sur le mois
- 1 631 856 visiteurs uniques sur l'ensemble de l'année 2009
- Nombre moyen de pages visualisées par visite : 8

Le site de tous les cyclismes

Site officiel de la Fédération Française de Cyclisme, il présente l'actualité du vélo, mais aussi le calendrier des épreuves, les résultats, et les clubs.

Tout au long de l'année, c'est le seul site à informer les internautes de toutes les pratiques du cyclisme, de la base à l'élite, de la route au BMX, en passant par la piste, le VTT, le cyclo-cross, le cyclisme en salle et le polo-vélo.

Audience ciblée 100% PAP*

L'internaute qui consulte le site www.ffc.fr est avant tout un pratiquant qui est aussi acheteur de son matériel et prescripteur pour son entourage.

* Si vous cherchez à toucher le PAP (pratiquant – acheteur – prescripteur), 100% de nos internautes appartiennent à cette catégorie si difficile à cerner.

www.ffc.fr le site officiel de la



Tarifs* et Formats

Un résultat garanti maximum pour un coût minimum.

Pour vos annonces publicitaires, nous vous proposons une formule simple et efficace avec des forfaits mensuels très attractifs. Pour vous permettre de comparer notre puissance, nous vous indiquons notre CPM (coût pour mille pages vues) pour chacun des formats proposés. Pour info, le nombre moyen de pages visualisées par mois en 2009 était de 1 095 335.

Formats	Taille (L x H en pixels)	Forfait 1 mois	CPM
Bannière	728 x 90	1 200 €	1,10 €
Grand Picto	250 x 250	600 €	0,55 €
Petit Picto	250 x 125	400 €	0,37 €
Pavé	372 x 309	800 €	0,73 €

* Tous les tarifs donnés ci-dessus s'entendent Hors Taxes

Informations utiles :

- La bannière tourne d'une manière aléatoire sur toutes les pages du site.
- Le pavé s'affiche uniquement sur la home page.
- Les pictos (grands et petits) tournent d'une manière aléatoire sur toutes les pages du site sauf sur la home page

Dégressif volume	
CA > 2 000 €	5 %
CA > 5 000 €	15 %
CA > 15 000 €	30%

Suppléments pour emplacements préférentiels	
Page d'accueil + rubrique imposée	150 €
Position 1 ou 2 pour les Pictos	150 €

Tarifs spéciaux*	
(* non cumulables les uns avec les autres)	
Remise revendeurs Cycle	50 %
Remise Partenaire officiel FFC	30 %
Remise pour couplage avec La France Cycliste	30 %
Remise Clubs FFC	Consulter la régie

VOTRE PUB ICI

Bannière (728 x 90) s'affiche sur toutes les pages du site.

A LA UNE
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Cras quis enim ac odio tincidunt luctus. Sed id mollis nunc. Duis aliquet suscipit tellus, vulputate vestibulum purus venenatis non. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. [Lire la suite >>](#)

RECHERCHER SUR LE SITE

VOTRE PUB ICI
Grand Picto
(250 x 250)

VOTRE PUB ICI
Petit Picto
(250 x 125)

VOTRE PUB ICI
Petit Picto
(250 x 125)

VOTRE PUB ICI
Grand Picto
(250 x 250)

OÙ Trouver Un CLUB ?

Le catalogue des sites VTT vient de paraître en kiosque !

10% de réduction pour les licenciés FFC dans plus de 230 hôtels **Etap HOTEL**

» NOS LICENCIÉS
Accédez à toutes les informations des licenciés.

Nom ou N° de licence Discipline
Club ou N° de club Femme Homme

Prendre sa licence en ligne [Cliquez ici](#)

VOTRE PUB ICI
Pavé (497 x 329) format
Disponible uniquement
Sur la home page

Les éléments techniques et la régie

- Fournir les documents au format Flash, EPS, GIF, ou TIFF-IT
- Les éléments techniques sont à faire parvenir par courrier à : ccolas@gecycom.com



Infos générales :

Christian COLAS
Tel / fax : 05 62 05 94 20
Portable : 06 75 74 95 81
ccolas@gecycom.com

Infos commerciales :

Rodolphe RETRAIN
Tel : 09 62 51 17 69
Portable : 06 27 42 12 02
rore@gecycom.com

Adresse postale : 1, place de l'ancien Foirail - F 32000 AUCH



Conditions générales de vente

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos tarifs et conditions générales de vente.

Tout ordre de publicité doit faire l'objet d'une confirmation écrite comportant le cachet de l'Annonceur et/ou de son Mandataire et est exécuté aux conditions du tarif.

La Fédération Française de Cyclisme, l'éditeur de ce site, souhaite réserver à ses partenaires officiels l'exclusivité dans leurs univers concurrentiels. A ce titre, aucune publicité ne sera admise pour des annonceurs entrant dans ce cadre.

L'éditeur se réserve le droit de refuser sans avoir à en communiquer les motifs, d'exécuter toute demande d'Insertion Publicitaire considérée comme contraire à l'esprit ou la présentation du magazine, à la réglementation, aux usages ou principes déontologiques applicables au secteur de la publicité, notamment aux recommandations du BVP, à la ligne éditoriale ou thématique des titres ou à leur présentation, ou qui, plus généralement, serait susceptible de générer des protestations chez le lectorat ou les tiers.

Pour les emplacements, la publication tient compte du souhait des annonceurs, en fonction des exigences de la mise en page. Aucun emplacement ne peut être garanti s'il n'a fait l'objet d'un accord de majoration indispensable, qu'elles que soient les stipulations portées sur l'ordre

Le client doit fournir un document complet, le régisseur et le support ne sont pas responsables lorsqu'ils doivent effectuer la composition d'un numéro clé ou autre. Dans ce cas, toute omission ou erreur de composition ne saurait entraîner le refus total ou partiel du paiement de ou des insertions incriminées.

La suppression d'une ou plusieurs insertions ne peut dispenser du paiement des annonces précédentes et de l'ordre en cours.

Les fautes d'impression, ou une impression qui, sans être irréprochable, n'altère pas de manière déterminante le sens ou la portée d'une annonce ne justifient pas une révision de prix, un refus de paiement ou un renouvellement d'insertion.

REGLEMENT : La facturation sera effectuée le premier jour de la mise en ligne. Conformément au code du Commerce (art.L. 441-6, al. 12), toute facture non réglée dans un délais de 30 jours donnera lieu à l'application de pénalités de retard d'un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, sous réserve de l'envoi d'une mise en demeure préalable par lettre recommandée avec accusé de réception faisant état de la décision de GECYCOM de facturer lesdites sommes. Sans préjudice de nos autres droits, nous aurons par ailleurs la faculté de suspendre l'exécution de tous les ordres de publicité en cours. En cas de recouvrement par voie judiciaire des factures, leur montant hors taxes sera automatiquement augmenté de 15% à titre de clause pénale, outre les intérêts légaux. L'annonceur et son agent de publicité sont tenus solidairement responsables au paiement des publicités parues sur le site sous mandat de GECYCOM. La T.V.A. et toute taxe nouvelle qui pourraient être appliquées sont à la charge de l'annonceur. En cas de contestation, le tribunal d'Auch est seul compétent. .